

A nos Abonnés

Nous avertissons tous ceux qui ont révoqué le COURRIER DE SAINT-JEAN qu'ils sont considérés comme abonnés réguliers, ainsi que la loi nous y autorise.

De plus la loi dit clairement que si une personne discontinuait le journal, elle doit payer les arriérés, sans qu'il soit propriétaire du journal pour en continuer l'envoi jusqu'au paiement des arriérés qui lui sont dus.

L'ADMINISTRATION

LE COURRIER DE SAINT-JEAN

JOURNAL LIBÉRAL-CONSERVATEUR

Publié tous les vendredis dans les limites du district d'Iberville.

J. E. MOLLEUR

Propriétaire

L. D. E. ROUSSEAU

Éditeur

BUREAU: NO 5 RUE ST-CHARLES

près du pont Jones

Téléphone Richelieu No 107.

ABONNEMENTS:

13 mois \$1.00

6 " " 50 cts

3 " " 25 cts

ANNONCES:

1ère insertion 10 cts par ligne

autre insertion 5 " " "

Prix spéciaux pour les annonces de commerce à long terme.

Adresser toute communication postale comme suit:

Le Courrier de St-Jean

St-Jean d'Iberville, Que.

Le Courrier de Saint-Jean

ST-JEAN, 23 SEPT. 1898.

Les lauréats de l'Exposition

Nous sommes heureux de publier aujourd'hui, à l'exclusion de beaucoup d'autres matières, les noms des heureux concurrents de l'Exposition Régionale de Saint-Jean. Nous croyons accomplir par là un acte de justice et favoriser en même temps le progrès de notre région.

Les lauréats de l'Exposition méritent bien qu'on proclame leur victoire. C'est donner la preuve que leurs efforts pour améliorer leur position ont été couronnés de succès. Sans doute qu'ils sont les premiers à en profiter. Mais les succès individuels sont en définitive des succès publics: ils contribuent à la prospérité du pays.

Au surplus, nous comprenons que les expositions ne peuvent que communiquer une forte impulsion au progrès dans notre région. Elles créent une louable émulation et répandent de féconds enseignements. Il est donc bon d'aider au succès de ces expositions en encourageant ceux qui y prennent part.

Nous ne saurions faire mieux que de terminer ces quelques lignes par l'expression de nos plus chaleureuses félicitations aux lauréats de la dernière Exposition Régionale.

Les finances fédérales

Les journalistes rouges expriment beaucoup de satisfaction au sujet du surplus d'un million et demi de l'année financière 1897-98. Mais cette satisfaction ne paraît toute factice, car ils ne doivent pas avoir oublié déjà ce que les chefs pensaient des surplus il y a quelques années seulement, et ils ont certainement entendu parler de l'augmentation de la dette et des dépenses, laquelle fait voir clairement que le peuple n'a pas à se féliciter du surplus de l'année dernière.

Les chefs libéraux, quand ils étaient dans l'opposition, ont formulé une grande quantité de principes dont l'un, d'une frappante actualité dans les circonstances, se lit comme suit: "Tout argent perçu par le gouvernement en surplus des sommes nécessaires aux dépenses de l'administration est une taxe injustifiable, un vol aux contribuables."

L'ont voit que les chefs libéraux pensaient alors beaucoup de mal des surplus. Celui de M. Fielding est donc un vol fait aux contribuables sous forme de taxes. Mais nous ne voulons pas insister davantage sur cet argument ad hominem. Nos gouvernements du jour changent de principes si souvent et avec une telle désinvolture que cela devient un lieu commun d'après.

Si nous examinons le résultat de l'année financière qui vient de se terminer, nous trouvons qu'il est tout simplement un désastre pour le peuple. En effet, le gouvernement Laurier a augmenté les dépenses de deux millions de dollars. C'est donc deux millions que le peuple paye de plus que sous le régime conservateur; c'est un déficit d'autant dans la poche des contribuables.

Comment les journaux à la solde du gouvernement peuvent-ils alors espérer en imposer à l'opinion publique avec le surplus de M. Fielding? Si l'administration publique est plus cher qu'au paravant, n'est-ce pas évidemment parce que le gouvernement Laurier, au lieu de remplir ses promesses d'économie, a marché dans la voie de l'extravagance? Et n'est-ce pas assez évident de faire payer par le peuple des dépenses plus élevées, si n'est-ce pas de payer un surplus par-dessus le marché?

Qu'on considère maintenant qu'avec l'augmentation des dépenses il y a aussi l'augmentation de la dette et l'on conclura forcément que les finances fédérales sont dans un déplorable état entre les mains des libéraux.

Et en fin de compte, il ne faudra pas beaucoup de surplus réalisés dans les années dernières, pour que le peuple soit écrasé par les impôts.

COUPS DE PLUME

Le News nous prend à partie au sujet de notre compte rendu de l'Assemblée prohibitionniste qui a eu lieu récemment dans notre ville.

Malgré tout, nous ne croyons pas avoir fait un coup pendable, et c'est sans hésitation que nous nous sommes donné l'abolition après avoir relu l'entrefilet incriminé. Qu'on juge si nous avons la conscience nette.

Nous disions en premier lieu que probablement les citoyens de Saint-Jean ignoraient qu'il y avait eu une assemblée prohibitionniste. Est-ce que cette probabilité ne résultait pas du fait que la salle était restée à peu près vide?

Nous disions en second lieu qu'il y avait à cette assemblée une quinzaine de personnes, et c'est vrai. Est-ce un si grand crime que de l'avoir écrit? Va-t-on nous obliger à rapporter qu'il y a mille personnes quand il n'y en a qu'une quinzaine? Il est vrai que si nous avions eu l'heureuse inspiration de faire remarquer que la qualité suppléait au nombre, tout aurait été pour le mieux; mais non, au lieu de cela, nous ajoutions que cet auditoire comprenait deux ou trois enfants. Cela paraît agacer énormément notre confrère. Mais que voulez-vous, il y en avait des enfants.

Voilà le corps du délit. Et c'est là-dessus que le News étaye un acte d'accusation contre nous, nous reproche de nous moquer des prohibitionnistes et nous avertit que la dérision n'est pas un argument, que les injures font plus de bien que de mal à une bonne cause, que plaisanter sur le compte des apôtres de la prohibition est un aveu de grande faiblesse, et tout le tremblement. Vraiment, notre confrère est d'une susceptibilité sans pareille et enclend à prendre les choses un peu trop au tragique.

Voyons, soyons de bon compte, est-il une personne ayant tout son sang froid qui puisse dire que dans notre rapport de l'assemblée prohibitionniste nous avons injurié M. Bond, l'orateur de la circonstance, ou qui que ce soit? Non, sans doute.

Quant à la raillerie, parlons-en donc un peu. Tout d'abord, nous n'avons pas d'objection à reconnaître la parfaite respectabilité de M. Bond qui du reste nous a paru sincèrement épris de ses théories prohibitionnistes. Mais tout respectable soit-il, nous avons bien le droit de renseigner nos lecteurs sur ce qui se passe à ses assemblées publiques. Notre compte rendu de l'assemblée du deux septembre était fidèle; s'il est de nature à jeter du ridicule sur l'aspirant de la prohibition, ce n'est assurément pas à nous que le News doit s'en prendre.

Au reste, il nous semble que le flasco de son assemblée ne diminue en rien les mérites de M. Bond, mais signifie tout simplement que l'éloquence prohibitionniste n'est pas fort goûtée à Saint-Jean; bien qu'il ne se soit trouvé qu'une quinzaine de justes dans notre ville, M. Bond n'en peut pas moins se croire dans la bonne voie.

Dans tous les cas, notre confrère du News devrait comprendre que sa colère au sujet de notre compte rendu est un tantinet ridicule. Croit-il en bonne vérité avoir frappé un grand coup quand il proclame que la moquerie n'est pas un argument? Nous convenons volontiers que la question de la prohibition mérite sérieuse considération. Mais chaque chose à son temps. Quand il s'agit du rapport de l'assemblée, nous l'avons fait avec exactitude, tout simplement. D'un autre côté, nous n'avons pas hésité à exprimer franchement et carrément notre opinion sur la valeur de la prohibition elle-même.

Notre confrère du News n'en peut dire autant; il nous paraît naviguer dans les eaux neutres.

Le Soleil conseille à ses lecteurs de voter le 29, date du plébiscite; ajoutant que "les excentriques vont déployer, eux, une grande activité pour nous inspirer leurs vues."

Ainsi, d'après l'organe du gouvernement, les prohibitionnistes sont des excentriques. A ce compte-là, le gouvernement Laurier est bien un peu excentrique, lui aussi, vu qu'il est l'auteur du plébiscite; et encore son excentricité est-elle de

fort mauvais aloi, attendu qu'il fait une dépense d'un quart de million tout en refusant de s'engager à suivre l'opinion de l'électorat.

Exposition Régionale de Saint-Jean P. Q.

Liste des Prix, pour 1898

CHEVAUX

CLYDESDALES

Étalons de 4 ans—1er prix R. R. Ness, Howick; 2me Robert. Ness, Howick.

Étalons de 3 ans—1er prix R. R. Ness; 2me Robert Ness.

Pouliches de 3 ans—1er prix Robert Ness.

Jument et son poulain—1er prix Robert Ness.

Poulain de 1898—1er prix Robert Ness.

Jument et trois poulains—1er prix Robert Ness.

Meilleure étalon et jument de tout âge—Diplôme Robert Ness.

PERCHERONS

Étalon 4 ans et plus—C. Benoit, Mariville.

CHEVAUX PESANTS

Étalons de 4 ans et plus—1er prix A. Ste. Marie, Laprairie, 2me A. Poupart, St-Constant, 3me J. A. Benoit St-Gregoire, 4me M. Trudeau St-Philippe.

Étalon de 3 ans—1er prix R. Nicolette Boucherville.

Étalon de 2 ans—1er prix El. Acaadie, St-Basile, 2me Eustache Roy, L'Acadie, 3me A. Poupart, 4me J. A. Benoit.

Étalon de 1 an—J. B. Rémiard, L'Acadie, Howick.

Étalon de tout âge—Diplôme A. Ste. Marie.

Pouliche de 3 ans—1er R. Ness, 2me J. A. Benoit, 3me Chrysole Moreau, 4me A. Ste. Marie.

Pouliche de 2 ans—1er Wat. Bros, St. Louis Station, 2me Henri Lemaire St. Jean, 3me H. Richard St. Luc, 4me Julien Audette St. Jean.

Pouliche de 1 an—1er J. A. Benoit, 2me Ph. Toupin, 3me Wat. Bros, 4me A. Ste. Marie.

Jument et son poulain—1er prix E. Roy, 2me D. J. Greig, Allans Corner, 3me E. Bernard, 4me W. Roman.

Poulain de 1898—1er Wat. Bros 2me D. J. Greig, 3me C. Perrier, 4me S. Langlois, 5me St. Jean.

Jument et 3 poulains—Wat. Bros. Paire de chevaux de traita—1er R. Ness, 2me C. Perrier, 3me E. Roy, 4me Jos. Rémiard, L'Acadie.

Un seul cheval de traita—1er C. Moreau, 2me Ph. Toupin, 3me E. Bernard, 4me J. A. Benoit.

Paire de chevaux de carrosse—1er R. Ness, 2me C. H. Robinson, Lacolle.

CHEVAUX CANADIENS ENREGISTRÉS

Étalon de 4 ans et plus—1er Jos. Boudreau St-Jean, 2me A. G. Girard, St-Césaire, 3me Henri Deland, L'Acadie, 4me J. F. Meunier, Iberville.

Étalon de 3 ans—1er Julien Deland, L'Acadie, 2me Jos. Deland, L'Acadie.

Étalon de 2 ans—1er J. B. Rémiard, 2me J. J. Meunier.

Étalon de 1 an—1er H. Deland, 2me J. B. Rémiard.

Étalons de tout âge—Pouliche de 3 ans H. Deland, J. B. Rémiard, Alcide Deland.

Pouliche de 2 ans—H. Deland, J. B. Rémiard, J. J. Meunier.

Pouliche de 1 an—J. B. Deland, Jos. Deland.

Jument et son poulain—Jos. Deland, Julien Deland, J. B. Rémiard, H. Deland, Julien Deland, Alcide Deland.

Jument et 3 poulains—Jos. Deland, J. B. Rémiard, H. Deland, Julien Deland, Alcide Deland.

Meilleures juments de tout âge—Henri Deland.

CHEVAUX LEGERS

Étalon de 4 ans—D. J. Greig, B. Bouchard Stoville, Roe & Howson Corner, Iberville, E. Bernard.

Étalons de 3 ans—Pierre Thuot.

Étalon de 2 ans—F. X. Robitoux St. Jean, Ed. H. Morgan Stanbridge Station, E. Bernard, E. C. Brossseau.

Étalons de 1 an—L. A. Girard Henryville, James Palmer St. Sébastien, Jos. Toupin L'Acadie, Luc Papineau St. Jean.

Pouliches de 3 ans—E. M. Wheeler Venise, St. Sébastien, Luc Papineau, Lucien Toupin Lacolle.

Pouliches de 2 ans—E. H. Morgan, F. Lamoureux, A. Brossseau, L'Acadie, E. M. Wheeler.

Pouliches de 1 an—E. M. Wheeler, Alfred G. Girard, F. X. Robitoux, S. H. Wheeler.

Jument et son poulain—Or. Palmer St. Sébastien, E. M. Wheeler, S. H. Wheeler, Venise, E. H. Morgan.

Poulain de 1898—E. M. Wheeler, L. R. Surprenant Lacolle, E. Lott St-Jean.

Jument et 3 poulains—E. M. Wheeler, E. Bernard, S. H. Wheeler, F. Lamoureux.

Paire de chevaux appareillés—E. L. Hungerford Bedford, A. J. Corriveau Iberville.

Un seul cheval de voiture—E. Brossseau Clarendon, A. Bisillon St-Jean, E. M. Wheeler, J. A. Latour.

Chevaux de selle—J. B. Deland, A. N. Deland St. Jean, F. Lamoureux.

TROTTERS

Étalon de 4 ans et plus—A. N. Dufresne St-Césaire.

Manor Stock Farm Rieseberg—Jos. Daniel St. Jean.

Étalon de 3 ans—A. Bisillon.

TROTTERS

Pouliches de 3 ans—Manor Stock Farm, D. J. Greig.

Jument et son poulain—Manor Stock Farm, D. J. Greig.

Poulain de 1898—Manor Stock Farm, D. J. Greig.

Jument et trois poulains—D. J. Greig.

Un seul cheval de traita—M. L. Hislop St. Jean, Manor Stock Farm, Hackneys.

Étalons de quatre ans—J. A. Latour.

ESPECE OVINE

DURHAMS

Taureaux de trois ans et plus—Chs Robinson Odelltown, C. A. Batcher Bedford.

Taureaux de deux ans—J. B. Masten Lacolle.

Beliers de 1 an—Chs Robinson, J. B. Masten.

Taureaux de l'année—Chs Robinson, J. B. Masten, J. B. Masten Lacolle.

Taureaux de tout âge—Dip Chs Robinson.

Vache à lait—J. B. Masten, J. B. Masten, Chs Robinson.

Genisses de deux ans—J. B. Masten, Chs Robinson.

Genisse de 1 an—1er prix Chs Robinson, 2e J. B. Rémiard, 3e J. B. Masten.

Troupeau—1er prix J. B. Masten, 2e Chs Robinson.

Meilleure femelle de tout âge—1er Dip Chs Robinson.

HOLSTEINS

Taureaux de trois ans—1er prix J. C. Baker Stanbridge Station, 2e M. E. Baker Stanbridge Station, 3e J. C. Baker Stanbridge Station.

Beliers de deux ans et plus—1er prix John Belle Freilichtburg.

Taureaux de 1 an—1er prix Alfred Laocit St. Basile, 2e Jos. Leo & Son Dunham.

Taureaux de l'année—1er prix J. M. Montie, 2e C. E. Baker & Son, 3e John Belle Freilichtburg.

Vache à lait—1er prix J. M. Montie, 2e John Pickering, 3e C. E. Baker & Son.

HOLSTEINS

Genisses de 2 ans—1er prix C. E. Baker, 2e John Pickering.

Genisses de 1 an—1er prix C. E. Baker & Son, 2e John Pickering, 3e John Bell.

Genisses de l'année—1er prix J. M. Montie, 2e C. E. Baker & Son, 3e John Pickering.

Troupeau—1er prix J. M. Montie, 2e C. E. Baker & Son, 3e John Pickering.

GUERNSEYS

Taureaux de 1 an—1er prix A. J. Stevens, 2e Bedford.

Taureaux de l'année—1er prix Z. A. G. Hryalar Stanbury.

Vache à lait—1er prix A. J. Stevens & Son.

Animaux de races croisées—1er prix N. Bessette, 2e A. J. Stevens, 3e R. R. Ness, 4e Wat. Bros, 5e E. C. Brossseau, 6e V. Pinsonneault, 7e Blais, 8e H. Deland, 9e S. Langlois St. Jean.

Genisses de deux ans—1er prix A. G. Girard, 2e Wat. Bros, 3e S. Langlois, 4e J. G. Girard, 5e J. B. Deland, 6e Jos. Deland.

Genisses de 1 an—1er prix Alfred G. Girard, 2e Louis Bessette, 3e W. A. & J. A. Robertson North Georgetown, 4e R. Monat St-Gregoire, 5e S. Langlois, 6e S. Langlois St. Jean.

Genisses de l'année—1er prix F. Lamoureux, 2e A. J. Stevens, 3e S. Langlois, 4e H. Deland, 5e Jos. Deland, 6e Thos McGinnis, Iberville.

Animaux de boucherie—1er prix Jos. Lord, 2e Lévi Hébert.

ANIMAUX CANADIENS ENREGISTRÉS

Taureaux de trois ans et plus—1er prix J. F. Meunier, 2e M. B. Bouchard.

Taureaux de deux ans—1er prix J. B. Deland.

Troupeau de 1 an—1er prix J. B. Deland, 2e M. B. Bouchard.

Taureaux de l'année—1er prix J. B. Deland, 2e M. B. Bouchard.

Taureaux de tout âge—Diplôme J. F. Meunier.

Vache à lait—1er prix A. Bouchard, 2e J. B. Deland, 3e J. F. Meunier, 4e M. B. Bouchard.

Genisses de deux ans—1er prix A. N. Deland, 2e J. B. Deland, 3e J. F. Meunier, 4e M. B. Bouchard.

Genisses de 1 an—1er prix Rémi Deland, 2e J. B. Deland, 3e Jos. Deland, 4e M. B. Bouchard, 5e St. Gregoire, 6e H. Morgan.

Genisses de l'année—1er prix J. B. Deland, 2e J. F. Meunier, 3e J. B. Deland, 4e M. B. Bouchard.

Meilleure femelle de tout âge—Diplôme A. Bouchard.

AVASURS

Taureaux de trois ans—1er prix A. G. Girard, 2e A. J. Stevens, 3e J. A. Robertson.

Taureaux de deux ans—1er prix Wat. Bros, 2e R. Robertson, 3e T. McGinnis, 4e J. B. Kiehl, St-Rémi.

Taureaux de 1 an—1er prix R. R. Ness, 2e R. Robertson, 3e Wat. Bros, 4e R. Ness.

Genisses de 1 an—1er prix R. R. Ness, 2e Wat. Bros, 3e A. J. Tipping, 4e R. Robertson.

Genisses de l'année—1er prix A. Langlois, 2e E. V. Brossseau, 3e W. A. & J. A. Robertson, 4e J. B. Kiehl.

Troupeau—1er prix R. Robertson, 2e R. Ness, 3e J. B. Kiehl, 4e Wat. Bros.

Meilleure femelle de tout âge—1er prix R. Robertson.

JERSEYS

Taureaux de trois ans—1er prix E. H. Morgan, 2e E. H. Morgan.

Taureaux de deux ans—1er prix H. McCarthy, 2e E. H. Morgan.

Taureaux de 1 an—1er prix H. A. Hastings Stanbridge, 2e E. H. Morgan.

Taureaux de l'année—1er prix E. H. Morgan, 2e H. A. Hastings.

Taureaux de tout âge—1er prix Dip E. H. Morgan.

Vache à lait—1er prix E. H. Morgan, 2e H. A. Hastings.

Genisses de deux ans—1er prix H. A. Hastings, 2e E. H. Morgan.

Genisses de 1 an—1er prix Ed. H. Morgan, 2e E. H. Morgan.

Genisse de l'année—1er prix Ed. H. Morgan, 2e E. H. Morgan.

Troupeau—1er prix Ed. H. Morgan, 2e E. H. Morgan.

Meilleure femelle de tout âge—Dip Ed. H. Morgan.

ESPECE OVINE

COTSWOLDS

Beliers de deux ans et plus—1er prix Chs Robinson, 2e E. Bernard.

Belier de 1 an—1er prix E. Poulin Mariville, 2e Chs Robinson, 3e A. Ste. Marie, 4e C. Perrier.

Genisses de deux ans—1er prix Chs Robinson, 2e A. Ste. Marie, 3e E. Bernard, 4e E. Poulin.

Troupeau—1er prix Chs Robinson, 2e E. Bernard, 3e E. Poulin.

LEICESTERS

Beliers de deux ans et plus—1er prix Neil McCaig, 2e Allan Cornor, 3e M. B. Bouchard, 4e P. Patenaude, 5e J. B. Deland.

Beliers de 1 an—1er prix Neil McCaig, 2e Léon Bédard, 3e A. Rémiard, 4e Chs Tittemore, 5e A. Armand.

Beliers de l'année—1er prix J. B. Rémiard, 2e Neil McCaig, 3e Chs Tittemore, 4e P. Patenaude.

Genisses de deux ans et plus—1er prix Neil McCaig, 2e Léon Bédard, 3e Chs Tittemore, 4e P. Patenaude, 5e Chs Tittemore.

Genisses de 1 an—1er prix Neil McCaig, 2e Léon Bédard, 3e Chs Tittemore, 4e P. Patenaude, 5e Chs Tittemore.

Troupeau—1er prix Neil McCaig, 2e P. Patenaude, 3e Chs Tittemore.

VU L'OUVERTURE PROCHAINE DES CLASSES

LA PHARMACIE CANADIENNE

invite ses jeunes amis et amis pensionnaires à venir visiter son assortiment de PEIGNES DE CORNES, ronds et fins, BROSSES A CHEVEUX, A HARDES, etc., POTS A BARMES, SAVONNETTES, Etc., Etc.

101, RUE RICHELIEU, ST-JEAN

Cloche de nuit porte voisine de la pharmacie.

NOTES LOCALES

M. le Dr P. L. Brault, de Manchester, N. H., est en cette ville.

Dimanche dernier le club de base ball de Farnham a défait le club de Saint-Jean.

C'est jeudi prochain que la votation sur le plébiscite aura lieu. La cabale n'est pas fort animée.

M. Jor. Lavoie est parti cette semaine pour se rendre en France pour affaires concernant la fabrication de farine de cette ville.

Une chaîne de montre en or a été perdue en cette ville, mercredi dernier. Prière à qui la trouvera de la remettre à la Pharmacie Canadienne.

M. Charles Mollere souffre encore beaucoup des suites de l'opération qu'il a eue; il est cependant en bonne voie de guérison. Nous faisons des vœux pour son prompt rétablissement.

M. J. E. Mollere est à faire construire une bâtisse sur le terrain qu'il a acheté l'automne dernier au coin des rues S. Thomas et St-Jean. Cette bâtisse mesure 100 x 40.

Le magasin de pelletteries de M. Z. Larivière attire les regards des passants; il n'est pas facile de continuer son chemin sans y entrer pour faire l'acquisition de quelques unes des pièces de fourrures que l'on y voit.

M. l'abbé McGinnis est allé dimanche dernier à St-Gregoire pour prendre part aux exercices des Quatre-Heures qui ont été suivis avec beaucoup d'assiduité. M. l'abbé McGinnis est revenu mardi.

Le bazar annuel en faveur de l'Hôpital de Saint-Jean sera placé, cette année, par un grand banquet qui aura lieu probablement le 23 octobre prochain.

Samedi prochain, le 24, la New-York Sport Co. donnera au Théâtre Royal une exhibition de tours de force et une représentation de danse et de comédie. Les amateurs de sport n'y devront pas manquer de s'y rendre.

M. Guillet a fait un magnifique étalage de pelletteries qui donne une envie irrésistible d'entrer dans son magasin et de se procurer un bon morceau, afin de se garantir du froid qui ne tardera guère maintenant à venir nous visiter.

Madame Hormidas Grégoire, née Maria Rose Brosseau, est morte le 14 septembre 1898 à l'âge de 20 ans et 4 mois. Ses funérailles ont eu lieu le 16 au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Madame Grégoire était malade depuis six mois, et, triste existence, le jour où elle a été recommandée aux prières des fidèles était le premier anniversaire de son mariage. Elle laisse un enfant âgé de trois semaines.

La défunte était la fille de M. Joseph Brosseau, boucher, un respectable citoyen de notre ville.

C'est mardi prochain, le 27, que des amateurs de Saint-Jean donneront une soirée dramatique et musicale au Théâtre Royal, au profit de l'Hôpital de Saint-Jean. Nous espérons que les citoyens de Saint-Jean se feront un devoir d'assister à cette soirée qui du reste promet d'être un véritable succès grâce au zèle des organisateurs, afin de faire leur part d'une œuvre si digne d'intérêt.

On jouera "La Prière des Naufragés", grand drame en cinq actes, sous la direction de M. Philippe Audet. Les principaux rôles seront remplis par MM. A. Lapointe, D. Dionne, A. Noël, A. Béard, A. Dorne, A. R. Yonard, R. Roy, J. Théoret, A. Laramee, D. Rivet et E. Blain, etc.

Mardi, le 20 septembre, avait lieu dans l'Eglise de St-Athanase, par M. l'abbé A. Vézina, le mariage de M. J. L. Foisy, fils de M. Hilaire Foisy, marchand de cette ville, à Mlle Izala Galipeau, fille aînée de M. J. B. N. Galipeau, professeur à l'école d'Iberville. Après la messe un magnifique dîner fut servi dans le local de la paroisse, auquel assistaient les membres des deux familles et quelques intimes. L'heureux couple prit ensuite le train de dix heures au C. P. R. pour un voyage de noces à Québec où nos meilleurs souhaits l'accompagnent. De nombreux, riches et distingués cadeaux ont été offerts aux mariés. M. Foisy comptait plusieurs amis tant à St-Jean qu'à Iberville, et Mlle Galipeau avait su attirer l'affection de ceux qui ont eu le bonheur de la connaître et qui n'ont pas voulu laisser échapper cette occasion sans lui donner quelque témoignage de leur sincère amitié. La veille, les élèves de l'école avaient ainsi prouvé à leur malheureuse mère qu'ils avaient pour elle, en lui présentant une adresse accompagnée d'un joli

quence ordinaire, un sermon de circonstance qui a profondément ému l'auditoire et qui a produit une grande impression.

Nous avons eu dimanche dernier dans la matinée une pluie torrentielle, laquelle heureusement n'a occasionné aucun dégât notable, ce qui n'a pas empêché un grand nombre de nos concitoyens d'assister dans l'après-midi à l'imposante cérémonie de la bénédiction d'une cloche à St-Jacques le Minour.

La paroisse vient de perdre, après une maladie de quelques semaines soufferte avec une grande résignation, un de ses plus vieux citoyens, presque octogénaire, dans la personne de M. Damase Dupuis. Que la terre lui soit légère!

Chambre d'Agriculture d'Iberville

Séance trimestrielle du 14 Septembre 1898

UNE RESOLUTION DE CONDOLEANCES PASSEE A L'OCCASION DE LA MORT DE SIR J. A. CHAPLEAU

ON FORMULE LE DESIR QU'UNE PRIME SOIT DONNEE A L'EXPEDEUR DE FOIN EN ANGLETERRE COMME LE BEURRE ET LE FROMAGE

La séance trimestrielle de la Chambre d'Agriculture, qui a eu lieu le 14 septembre, a prouvé aux membres de cette institution, qui n'est qu'à sa troisième année d'existence, qu'elle était destinée à se maintenir et à se développer de plus en plus.

Plus de deux cents membres venus des différents parties de la région, qu'embrasse l'association et qui comprend rien moins que dix comités, y étaient présents.

Au cours de la séance on y a pris en considération différentes mesures concernant les intérêts de la classe agricole. La question de la création d'une caisse agricole à laquelle tous les membres attachent avec infiniment de raison beaucoup d'importance, a occupé une large part des débats de la séance.

Un comité chargé de faire rapport et d'adopter les voies et moyens pour effectuer ce projet a été formé à la dernière séance, le 7 juin dernier, a rapporté progrès et continue son travail.

On espère que d'ici à une année un crédit agricole sera établi par l'intermédiaire de la chambre avec les concours du gouvernement et que les cultivateurs qui font partie de l'association pourront se procurer les argent dont ils auront besoin pour l'exploitation et l'amélioration de leur ferme avec certaines garanties, à un taux de 3 à 3 1/2 pour cent.

Il a été décidé de faire passer une loi à la prochaine session de la Législature de Québec afin de donner une existence légale à l'association ainsi qu'à toutes celles qui pourraient par la suite s'établir dans les autres régions de la province.

Une résolution proposée par M. H. Normandin, de St-Philippe et M. Louis Lemlin, de St-Georges, à l'effet que dans l'opinion de cette chambre il serait de l'intérêt des cultivateurs d'avoir un débouché au commerce de foin en Angleterre, et qu'à cette fin une prime devrait être accordée, par le gouvernement fédéral, à l'expéditeur de foin sur les marchés de la Mer-Pacifique, a été adoptée à l'unanimité.

Une mesure à l'effet d'introduire le mode de vote au scrutin secret dans les élections municipales de conseiller ou commissaire d'école, a été proposée, mais vu l'heure avancée, la question a été continuée à la prochaine séance.

L'association est composée de membres appartenant aux deux parties politiques, mais ne fait pas de politique à ses délibérations. Elle a montré sa largeur de vue en passant à la mémoire de feu Sir J. A. Chapleau la résolution suivante: "Que les membres de cette chambre ont appris avec regret la mort inattendue de Sir J. A. Chapleau arrivée depuis leur dernière séance et qu'ils sont bien aise de reconnaître, abstraction faite de tout esprit politique, ses mérites d'homme d'Etat, sa haute valeur personnelle et sa grande et puissante élucubration."

Que dans l'opinion de cette chambre les hommes distingués de l'un et l'autre parti politiques sont la force et l'honneur de la nation. Et leur disparition ainsi que celle de Sir J. A. Chapleau, doit être considérée comme une perte nationale. Plusieurs membres, tant libéraux que conservateurs ont fait l'éloge du regretté défunt.

La prochaine réunion des membres de cette vigoureuse et utile association agricole aura lieu le mardi 12 décembre.

UNE MALADIE REDOUTEE

Le rhumatisme cause plus de tourments que toutes les autres maladies - Il existe un moyen de le guérir

De l'Advertiser, H. Ireland, N. B. M. Richard Dixon, de Lower Brighton, est un cultivateur des plus à l'aise et des mieux connus du comté Carleton, N. B. En juin 1897 M. Dixon fut saisi d'une attaque de rhumatisme qui le retint six semaines au lit et le fit terriblement souffrir. Sa faiblesse était devenue tellement grande qu'il ne pouvait plus se retourner dans son lit, et sa famille désespérait presque de sa guérison. Heureusement, un de ses amis, qui avait été guéri de la même maladie, par les Pilules Roses de Dr Williams, conseilla à M. Dixon de les essayer, et celui-ci suivit son avis. L'amélioration de l'état de M. Dixon était facile à constater de jour en jour. Avant ce, l'appétit lui avait fait défaut

et le premier signe de son retour à la santé était une fréquente envie de manger. Ensuite la douleur l'abandonna et la force lui revint; après avoir éprouvé une douzaine de boîtes de remède il était assés bien portant que jamais. Il assura à un reporter de l'Advertiser qu'il était parfaitement certain que les Pilules Roses de Dr Williams lui avaient rendu la santé, et depuis sa guérison il en prend une boîte de temps en temps pour empêcher le retour de la maladie.

Les Pilules Roses de Dr Williams guérissent en renouvelant le sang et en fortifiant les nerfs, mais il faut le remède véritable qui est toujours contenu dans des boîtes enroulées d'une enveloppe qui porte au dos la marque de commerce: "Dr. Williams' Pink Pills for Pale People". Ne vous laissez pas persuader de prendre les nombreuses contrefaçons colorées que des vendeurs sans scrupule offrent comme étant "tout à fait les mêmes". En cas de doute, adressez-vous directement à: Dr. Williams, Medecine Co., Brockville, Ont., et les pilules vous seront envoyées par la poste franc de port à 50c la boîte ou six boîtes pour \$2.00.

Le résultat

L'emploi du BAUME RHUMAL dans les affections de la gorge et des poumons, produits des résultats qui le mettent au-dessus de tous les autres remèdes. 25: partout.

Pny-Pectoral GURERISON RAPIDE DE LA Toux et des Rhumes. Un Remède inestimable dans toutes les affections de la GORGE OU DES POUMONS. 25 cts la grande bouteille. DAVIS & LAWRENCE CO. LD. Prop. de Perry Davis Pain Killer.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC District d'Iberville Dans la Cour Supérieure

Nos VICTOR MAILLOUX, commissaire de la ville de St-Jean, dans le district d'Iberville. Demander

"GRAND ISLAND STEAMBOAT COMPANY" corps politique et de nuit. Les reports d'après les lois de l'Etat du Vermont un des Etats-Unis d'Amérique, ayant son bureau d'affaires à St-Albans, dans le dit Etat du Vermont, mais faisant affaires aussi en la dite ville de St-Jean, et New-York, maintient le bateau à vapeur "Reindeer" rétro-ant et domicilié dans le dit Etat du Vermont, mais à un endroit inconnu au Demandeur.

Il est ordonné aux Juges de ce tribunal de donner acte de ce qui précède, et de faire mention de ce qui précède dans le rapport qu'ils feront à la Cour Supérieure de St-Jean, le 11 septembre 1898.

ALPHONSE MORIN, Procureur en C. S.

A VENDRE

A vendre à sac-frais la propriété, connue sous le nom de propriété Drum, située sur la rue Longueuil et comprenant deux maisons complètement réparées et un rapport de \$1000 par an. Pour plus amples détails s'adresser à M. H. G. PERCHARD, 50 rue Longueuil, 20-4 us.

LE PACIFIQUE CANADIEN

EXCURSION ANNUELLE

A Detroit, Mich., Chicago, Ill., Cleveland, Ohio, Saginaw, Mich., Bay City, Mich., Grand Rapids, Mich., Cincinnati, Ohio, St-Paul, Minn., Minneapolis, Minn., Iowa, Ill. Le 29 et 30 septembre et 1er octobre 1898.

Billets tous pour partir sur le retour des points ci-haut mentionnés jusqu'au 17 octobre 1898.

De Chicago pour Detroit \$10.00; Cleveland \$12.00; Saginaw et Bay City \$13.00; Grand Rapids \$14.00; Cincinnati et Chicago \$15.00; St-Paul et Minneapolis via Owen Sound et les lacs Supérieurs \$16.00; St-Paul et Minneapolis via St-Mary \$17.00; St-Paul et Minneapolis via St-Mary \$18.00.

De St-Jean pour Detroit \$10.55; Cleveland \$13.05; Saginaw et Bay City \$13.55; Grand Rapids \$14.55; Cincinnati et Chicago \$15.55; St-Paul et Minneapolis via Owen Sound et les lacs Supérieurs \$16.55; St-Paul et Minneapolis via St-Mary \$17.55; St-Paul et Minneapolis via St-Mary \$18.55.

De St-Jean pour Detroit \$11.25; Cleveland \$13.75; Saginaw et Bay City \$14.25; Grand Rapids \$15.25; Cincinnati et Chicago \$16.25; St-Paul et Minneapolis via Owen Sound et les lacs Supérieurs \$17.25; St-Paul et Minneapolis via St-Mary \$18.25.

De St-Jean pour Detroit \$11.95; Cleveland \$14.45; Saginaw et Bay City \$14.95; Grand Rapids \$15.95; Cincinnati et Chicago \$16.95; St-Paul et Minneapolis via Owen Sound et les lacs Supérieurs \$17.95; St-Paul et Minneapolis via St-Mary \$18.95.

De St-Jean pour Detroit \$12.65; Cleveland \$15.15; Saginaw et Bay City \$15.65; Grand Rapids \$16.65; Cincinnati et Chicago \$17.65; St-Paul et Minneapolis via Owen Sound et les lacs Supérieurs \$18.65; St-Paul et Minneapolis via St-Mary \$19.65.

De St-Jean pour Detroit \$13.35; Cleveland \$15.85; Saginaw et Bay City \$16.35; Grand Rapids \$17.35; Cincinnati et Chicago \$18.35; St-Paul et Minneapolis via Owen Sound et les lacs Supérieurs \$19.35; St-Paul et Minneapolis via St-Mary \$20.35.

De St-Jean pour Detroit \$14.05; Cleveland \$16.55; Saginaw et Bay City \$17.05; Grand Rapids \$18.05; Cincinnati et Chicago \$19.05; St-Paul et Minneapolis via Owen Sound et les lacs Supérieurs \$20.05; St-Paul et Minneapolis via St-Mary \$21.05.

De St-Jean pour Detroit \$14.75; Cleveland \$17.25; Saginaw et Bay City \$17.75; Grand Rapids \$18.75; Cincinnati et Chicago \$19.75; St-Paul et Minneapolis via Owen Sound et les lacs Supérieurs \$20.75; St-Paul et Minneapolis via St-Mary \$21.75.

De St-Jean pour Detroit \$15.45; Cleveland \$17.95; Saginaw et Bay City \$18.45; Grand Rapids \$19.45; Cincinnati et Chicago \$20.45; St-Paul et Minneapolis via Owen Sound et les lacs Supérieurs \$21.45; St-Paul et Minneapolis via St-Mary \$22.45.

De St-Jean pour Detroit \$16.15; Cleveland \$18.65; Saginaw et Bay City \$19.15; Grand Rapids \$20.15; Cincinnati et Chicago \$21.15; St-Paul et Minneapolis via Owen Sound et les lacs Supérieurs \$22.15; St-Paul et Minneapolis via St-Mary \$23.15.

De St-Jean pour Detroit \$16.85; Cleveland \$19.35; Saginaw et Bay City \$19.85; Grand Rapids \$20.85; Cincinnati et Chicago \$21.85; St-Paul et Minneapolis via Owen Sound et les lacs Supérieurs \$22.85; St-Paul et Minneapolis via St-Mary \$23.85.

De St-Jean pour Detroit \$17.55; Cleveland \$20.05; Saginaw et Bay City \$20.55; Grand Rapids \$21.55; Cincinnati et Chicago \$22.55; St-Paul et Minneapolis via Owen Sound et les lacs Supérieurs \$23.55; St-Paul et Minneapolis via St-Mary \$24.55.

La Banque Nationale BUREAU PRINCIPAL - QUEBEC. CAPITAL PAYE, \$1,200,000 SURPLUS, \$180,000. Prêts faits aux cultivateurs et autres sur bonnes suretés. Traites sur le foin achetées. Traites vendues et payables dans tous les endroits des Etats-Unis et du Canada. ATTENTION SPECIALE donnée aux COLLECTIONS. Succursales dans toutes les principales villes et cités de la province de Québec. Correspondants dans toutes les parties du monde. G. P. CARREAU, Gérant de la Succursale de St-Jean.

T. A. Cousins BUREAU D'ASSURANCE 68, Rue Richelieu - Saint-Jean, Que

Nos. 44 et 46 Rue RICHELIEU St-Jean, Que

Z. LARIVIERE Chapelier et Manchonnier CHAPEAUX et CASQUETTES SPECIALITE: CHAPEAUX DE PAILLE DE TOUTES SORTES. PRIX REDUITS.

HORAIRE DU Chemin de Fer des Comtés-Unis COMMENÇANT LE 13 MARS 1898

Table with columns: ALLANT AU SUD, STATION, ALLANT AU NORD, P.M., M.M., A.M., DÉPART, ARRIVÉE, M.M., P.M., A.M., PASS.

L. H. TRUDEAU Notaire Public HENRYVILLE, P. Q. Commissaire de la Cour Supérieure.

J. O. BRASSARD DENTISTE Extractions de dents sans douleur par un procédé infallible. Tout ouvrage fait promptement et avec le plus grand soin.

J. B. H. BEAUREGARD NOTAIRE Commissaire des greffes des notaires V. Vincelle, C. Vincelle, F. L. Monjeon et L. Carreau. HÉRVILLE, P. Q.

P. J. DORÉ AVOCAT 10, rue St-Jacques, St-Jean, Que.

J. A. FOURNIER Notaire Public Commissaire de la Cour Supérieure Etude: No. 105, Rue Jacques-Cartier SAINT-JEAN, QUE.

J. A. NADEAU Notaire IBERVILLE, QUE. Spécialité: Règlement des Successions, Faillites, Arbitrage, ASSURANCES: "North British & Mercantile," "Phenix of Hartford," "Caledonian."

PEINTURES Délayées et prêtes à poser. Nous garantissons l'excellente qualité de ces peintures. Elles sont le meilleur préservatif possible pour la bois, le fer ou la pierre; séchent rapidement et présentent un surface dure et polie; elles couvrent bien sans la pinceau, couvrent bien et peuvent être appliquées par qui que ce soit. 60 nuances, Blanc de plomb, huile-ciment, etc. En vente chez

Côté et Frère, Marchands d'Épicerie, Ferronnerie, Vaiselles en pierre, en grès et en granit, Pots à boue en grès, Coutellerie, Quincailleries. BOIS POUR VOITURES de toute espèce et de toutes sortes, etc., etc. Coin des rues RICHELIEU et ST-JACQUES, ST-JEAN.

BROCHES A EMBALLAGE

J. O. REMILLARD & CIE pourront fournir une magnifique broche à emballage (patente nouvelle) à bonne composition.

MARCHANDISES GARANTIES

Adresse: O. REMILLARD & CIE, 87, rue Richelieu Saint-Jean, P. Q. Téléphone Richelieu No. 123.

Mesdames qui désirez la meilleur soie employez la soie

Corticelli Et vous aurez la valeur de votre argent

LAVOIE & BEAUCHEMIN

Comptables et Agents Financiers, Arbitres, Curateurs, Etc., Etc.

AGENTS D'ASSURANCE

Contre le feu, les accidents et sur la vie.

Représentent les meilleures compagnies: La Royal, La Lazard, pool & London & Globe, La Germania, Norwegian Union of English, Sun Fire Insurance Office, Union Assurance Society, Manchester Fire Ass. Cos., Standard Life, Canada and Ocean Accident Cos., Liberty, Guarantee & Accident Co., Etc.

Spécialité: Règlement de faillites.

171, RUE RICHELIEU, SAINT-JEAN.

18c LA LIVRE

Pour la première qualité de

THE JAPON

Le thé qui vous est venu à 40c la livre ne coûtera que 18c la livre chez

Ed. Arpin, St-Jean

Des échantillons gratuits seront donnés à tous ceux qui en feront la demande, et des échantillons seront aussi envoyés, gratis, par la maille, à tous ceux qui désirent en avoir.

Nous avons déjà un grand nombre de pratiques qui proclament notre thé comme étant le meilleur qu'ils n'ont jamais eu pour aucun prix.

Ne payez pas 40c la livre pour du thé quand vous pouvez en avoir de meilleure qualité chez Ed. ARPIN pour 18c.

E. COUTURE

Place du Maréchal, Saint-Jean

Marchand de....

Fruits, Legumes, Beurre, Oeufs, Poissons et Huitres. VOLAILLES: une Spécialité.

BISETT & DONAGHY 195 et 197, Rue Richelieu Ce prix resté pour de l'argent comptant seulement.

BRULEZ PRIX ACTUEL DU CHARBON

ALLEMANTES EDDY Elles sont les meilleurs depuis 1851

THE E. B. FFDY Co. (LIMITED) HULL, Que

AU SALON DES MODES

CHEZ M. et MADAME

V. MAILLOUX

Les plus grandes Nouveautés pour l'automne 1898.

Les plus belles marchandises pour Dames importées des meilleures Maisons d'Europe...

M. et MADAME V. MAILLOUX.

TON DU "COURRIER DE SAINT-JEAN." (44)

LES DRAMES DE LA MISERE

PAR RAOUL DE NAVERY

TOME SECOND

XIX

L'AVIS DU NOTAIRE, L'AVIS DE COLOMBE

— Vous m'avez fait l'aumône de votre confiance, je le sais, et je vous en remercie... Et si vous saviez de quelle pure confiance je la payais... vous auriez pu imiter les autres... les apparences me condamnaient... Votre chère affection vous rendait clairvoyant... Combien j'ai souffert de la répulsion dont j'étais victime... De quelle gratitude j'aurais payé un moment d'isolement et ma détresse, à me rejeter des visites de Longue... J'en avais pas encore osé vous adresser la parole, Colombe; votre père ne nous avait pas pour ainsi dire rapprochés en plaçant dans mes bras le corps de Petit-Angé évanouie... A partir de ce moment, tout changea pour moi... Ma tâche me parut plus facile... Vous l'allez deviner encore en me rappelant que j'étais encore en prière... Aujourd'hui, si vous le voulez, mes peines, mes épreuves sont finies... — Quelles peines? Quelles épreuves? demanda Colombe. Vous connaissez toute ma vie, monsieur Médéric; après ce que vous venez de me dire, j'ai le droit d'apprendre les secrets de celui qui souhaite de venir mon mari. — Etiez-vous prête à m'entendre? demanda la jeune femme. — Oui, répondit Colombe en se renversant toute pâle dans son fauteuil. — Alors Médéric commença d'une voix lente et basse: — Si j'ai épuisé pendant quinze ans tout ce que l'existence peut contenir d'amertume, je dois avouer que mon enfance fut heureuse. Mon père avait fait un mariage d'inclination. Ma mère était en âge de doucement et de piété. Elle se nommait Macario. Quand elle devint la femme de mon père, elle apportait une dot insignifiante, tandis que mon père, Léon Daubray, possédait une brillante fortune. Évidemment, si l'on juge sainement les choses, ce fut ma mère qui donna au ménage le plus grand trésor: elle avait des goûts simples, une dignité vraie, exempte des pitiesses de la vanité féminine, un tact parfait et une grande égalité d'humeur. — Elle passa de la modeste maison de sa tante dans un brillant intérieur, sans se trouver étonnée ni étourdie; elle ne s'exagéra point ses besoins en se trouvant soudainement dans l'opulence. La Providence la mettait à sa véritable place, elle s'en réjouit et sut s'en montrer digne. Pieuse, affable, elle inspira à tous l'affection et le respect. Elle était restée pour moi le type de la femme, de la mère, et si je vous chéris si profondément, Colombe, c'est que je trouve que vous lui ressemblez. — Je vins au monde à la fin d'une première année de mariage; on m'attendait, on me choyait, on me gâtait. Ma mère me nourrit, guida mes premiers pas, et je souris en la voyant sourire. Oh! combien je l'aimai! Ses soins pour moi: enfance ne peuvent se raconter. Né d'un père et d'une mère dont chaque jour voyait grandir la tendresse, je reçus comme d'un double foyer les effluves de leur affection... Je crois les voir tous deux penchés sur mon berceau... ma mère chantant pour m'endormir, mon père me couvant d'un regard brillant de bonheur. — Aucun des petits chagrins de l'enfance ne m'attrista. Jamais je ne fus abandonnée à des soins mercenaires. Je venais d'atteindre ma huitième année, quand mon père parla de me mettre au collège; cependant, sur les vives instances de ma mère, j'ai décidé que je resterais à la maison comme une voyante souriante. Oh! combien je l'aimai! Ses soins pour moi: enfance ne peuvent se raconter. — Oh! je le comprends, il faudrait vivre... lutter, travailler, combattre et vaincre... Je le ferai, je le veux... je partirai pour les Indes, je recommencerai ma fortune... Je gagnerai assez, du moins, pour libérer mon bonhomme... D'énergie, j'en aurai pour toi, Macario, pour Médéric... Priez, priez, vous deux... Mon Dieu, vous le voyez, il ne faut pas que je meure... Je dois maintenant accomplir un miracle! — Nous passâmes environ une heure serrés les uns contre les autres, les fronts près des fronts; nos soupirs, nos pleurs se confondaient; nous n'osions parler... nous avions peur de dire... — Enfin mon père se dégagea de nos bras, essuya nos larmes, et reprit d'une voix faible: — Je crois que Dieu ne le veut pas... Il se réserve d'accomplir les prodiges, soumettons-nous... Macario, je ne te recommande point d'aimer Médéric, je connais ton dévouement pour les tiens... Tu m'as rendu heureux plus que le monde n'entend par ce mot... Je te bénis à l'heure où je te quitte... — La main de mon père se posa sur mon front: — Médéric, me dit-il, je le légué à ta mère... Aime-la, travaille pour elle... Je te confie une mission sacrée... Acceptes-tu ce legs d'un père mourant? — Ah! m'écriai-je, peux-tu me le demander! — C'est bien! fit-il, je suis tranquille. — Un moment après il appela un prêtre, avec lequel nous le laissâmes seul.

— Quand il nous manda près de son lit, la mort imprimait déjà sur son visage sa transfiguration sublime... Il nous adressa ses recommandations suprêmes; enfin il nous montra le ciel, laissa tomber sa main et rendit le dernier soupir. — Pendant deux jours ma mère et moi nous entendîmes comme dans un rêve marcher et parler autour de nous, sans qu'il nous fût possible de réunir assez d'idées pour comprendre ce que faisaient les gens dont nous étions entourés. Seulement on parlait bas comme dans la chambre des malades. — La première personne que nous reconnûmes fut le vieux prêtre qui avait assisté ma mère. Il revint plusieurs fois nous voir. Nous étions encore trop péniblement affectés pour bien comprendre tout ce qu'il nous disait sur la résignation et la confiance en Dieu, mais nous pensions qu'il nous plaignait, et ses visites nous faisaient du bien. — Au bout de quelques jours, il revint accompagné de notre notaire, Me Clairvaux. — Madame, dit celui-ci à ma mère d'une voix émue, nous avons respecté la douleur de l'épouse, maintenant nous faisons appel au courage de la mère... Il s'agit de l'avenir de votre fils et de votre... Quand vous vous mariâtes, votre mari vous reconnut une dot de deux cent mille francs. — Mon mari m'aimait beaucoup. — Cette dot vous appartient, et nul n'a le droit de vous l'enlever. — Si mon mari meurt ruiné, je suis pauvre, répondit ma mère. — Pardon, cette dot vous reste. — Alors tant mieux pour Médéric. — Voulez-vous que nous la retirions immédiatement? — Comme vous voudrez, monsieur... mais, reprit ma mère après un moment de silence, si mon cher Médéric possédait encore les deux cent mille francs de ma dot, rien n'était perdu. Que parlait-il donc de faillite? — Il n'y a rien à se reprocher, madame! — Cependant il m'a avoué que son passif était énorme. — Chacun le connaissait pour un homme loyal. — Et moi, monsieur, me croyez-vous une honnête femme? — Qui oserait en douter, répondit Me Clairvaux. — Vous-même, monsieur! Vous et les créanciers de mon mari... Vous avez cru que je conserverais deux cent mille francs de dot fictive? — Fictive ou non, cette somme vous appartient. — A moi! Quoi! mon mari serait mort du désespoir de se voir dans l'impossibilité de faire honneur à ses affaires, et vous voulez que moi, monsieur, la veuve de cet honorable homme, j'achète au prix de deux cent mille francs la honte de mon fils... Deux cent mille francs si je les acceptais, je n'oserais plus lever le front devant les gens d'honneur. — O ma sainte mère! m'écriai-je en la serrant dans mes bras. — Me Clairvaux s'inclina sans parler. — Le digne abbé leva au ciel pour le prendre à témoin de ce sacrifice. — Cette somme suffit-elle pour libérer la dette de mon père? demanda-t-il à mon tour. — Hélas! non, répondit le notaire. — A combien s'élève le passif? — A cent cinquante mille francs. — Eh bien! dites aux créanciers de la faillite que le fils accepte le poids des dettes paternelles et qu'il mourra à la peine; on les paiera jusqu'au dernier centime. — Ma mère ne parut pas surprise. — Vous ne savez pas à quoi vous vous engagez, me dit le notaire. — Si, répondis-je; je m'oblige par cette parole à commencer dès demain une vie de labeur sans relâche, à travailler comme un mercenaire, sans prendre une seule heure de loisir et de repos; à entendre le prix de mes sœurs avec l'entêtement d'un avaricieux; à me faire vieux avant vingt ans; à sacrifier ma vie active à la mémoire de mon père. — Mon fils, dit ma mère en me prenant la main, à partir de cette heure, je te dois reconnaissance et respect. — La vieille prêtre me bénit en silence. — Me Clairvaux nous quitta. — Je restai seul avec ma mère. — Tu es le digne fils de notre mort bien-aimé me dit-elle. — Les scènes de ce genre, les émotions de cette nature sont assez solennelles pour laisser une impression durable. Il me semblait être encore au moment qui décidait de toute ma vie. — Nous prîmes un logement rue Descartes, et nous le payâmes quatre cents francs. Notre mobilier nous parut encore trop somptueux; nous en revendîmes une partie, dont le produit nous permit de vivre en attendant que j'eusse trouvé un emploi. — Ma mère fit de la tapisserie; elle peignit des écrans; tout ce qu'elle savait faire d'élégant à l'orne les magasins renommés par le bon goût de leurs travaux à l'aiguille. — Me Clairvaux me donna des rôles à copier. Je pouvais gagner deux francs dans une soirée, et ma mère m'aidait quelquefois. Comme on ne savait instruit, ou me demanda des répétitions. — Je corrigé des épreuves pour un libraire, et ma mère tenait les comptes de l'épicerie, qui la payait en sucre, en café, en bougie. — Aucune tâche ne nous rebutait. — La grandeur de notre but relevait nos humbles travaux. — Nous sortions seulement le dimanche, pour aller à l'église. — Souvent, assis en face l'un de l'autre, dans la chambre commune, nous restions de longues heures penchés, moi sur ma table, elle sur son métier. Nous échangeions de rares paroles, mais nos regards étaient éloquentes, et lorsque le soir nous avions gagné plus que d'habitude, nous nous embrassions en pleurant. — Nous songions au cher mort... Ma mère ne calculait pas ses forces; elle consacrait sa vie, comme moi la mienne à l'acquiescement de notre dette. Nous ne voyions rien en dehors de cela.

XX
LE RACHAT D'UNE AME
L'hôtel Montravers n'avait plus le même aspect. Sans doute un nombre égal de valets emplissait l'antichambre; les écuries comptaient autant de chevaux, et le luxe des attelages était semblable; seulement le banquier seul profitait de ce grand luxe; sa femme et sa fille avaient ensemble et avec un même courage, divorcé avec cette brute opulente qui pouvait, à bon droit, passer pour une réclame. — Le lendemain du jour où Mme Montravers et sa fille avaient été entraînés dans le bouge infâme de la Roubarde, puis sauvés miraculeusement à l'intervention du père Falot, enfin conduites dans la misérable demeure de Niquel pour se trouver en face des victimes du banquier, toutes deux, à peine remises des terreurs et des émotions de la veille, s'enfermèrent dans leur appartement, en se faisant excuser de ne pas assister au repas du matin. — Montravers mit l'absence de sa femme et de sa fille sur le compte de la fatigue, et comme le temps le pressait, il courut à un rendez-vous d'affaires, se promettant de s'informer le soir de la santé de Diane et de celle de sa mère. — Quand les deux femmes se trouvèrent le lendemain matin plus brisées que remises par un léveux sommeil, leur premier mouvement fut de se jeter dans les bras l'une de l'autre. — Il leur semblait que la tendresse, filiale et l'amour maternel venaient subitement à elles comme une révélation. — Ce que la coquette avait refroidi chez la mère, et presque atrophié dans le cœur de Diane, grandit spontanément, subitement. En comprenant au fond de quel abîme avaient failli les faire rouler l'injustice et la cupidité de Montravers, elles résolurent de s'arrêter dans la voie dangereuse si longtemps suivie, et de racheter le passé avec un ardent courage. — Les néophytes trouvent de ces élans sublimes de générosité et de vertu. — Au pied du lit de Crucifix venaient de s'éveiller ces consciences endormies. — La femme s'apercevait qu'elle perdait sa dignité, la chrétienne qu'elle sacrifiait son âme. Ni Diane ni sa mère ne possédaient ces trésors de foi dont les hommes conscients ont la grâce, ce rayon dont il n'est donné à nul homme de mesurer la lumineuse puissance, dissipée brusquement à l'insu des néophytes de leur esprit. Sans savoir ce qui leur manquait, elles se sentirent dépourvues de ce qui faisait la force sublime de Crucifix. Avant de deviner ce qui manquait à leur cœur, elles virent leur misère morale. De l'heure où elles comprurent que leur luxe était fait de la ruine des autres, que leurs diamants coûtaient des larmes et qu'elles n'avaient pas le droit de lever le front devant les victimes dépourvillées par Montravers, elles résolurent de briser avec la vie qui jusqu'à cette heure, leur avait paru enviable et douce, et douce, et toutes deux se trouvèrent à la hauteur de ce sacrifice. — En quelques heures les diamants de Mme Montravers furent vendus, et les merveilleuses dentelles, les fautes exquises s'échangèrent contre des billets de banque. — En même temps, l'espèce de jaillissement dont se défendait la femme belle qui voit une rivale de grâce dans sa fille foudroyée, et Diane comprit qu'elle retrouvait sa mère. — Dans la journée, Mme Montravers se rendit chez l'abbé Bernard et lui apprit son immuable résolution de changer de manière de vivre. — Le prêtre ne pouvait qu'approuver la jeune femme, mais au lieu d'appliquer son changement sur la justice humaine il lui donna l'aide de la foi. — Sans doute, une femme comme Mme Montravers ne passe point brusquement d'une vie dissipée à une vie chrétienne; elle n'apprend pas en une heure les devoirs, les obligations qu'elle accepte; mais l'humilité dont s'emplit son cœur, la volonté généreuse qui l'anime lui sont comtes. Son sacrifice aplaît mille difficultés. Les pleurs de regret donnés à la dissipation de ses premières années s'adoucissent dans le sentiment du bien qu'elle est résolue d'accomplir. L'équilibre à cette heure une correspondance si grande entre la douleur du repentir et les espérances du pardon, Dieu parle si haut et si tendrement à l'âme régénérée que ce miracle intraduisible pour ceux qui n'ont point goûté ni les craintes ineffables, ni les douceurs infinies, ne saurait être raconté. En présence de certains sentiments, en face de certains prodiges, la plume se brise, il faut évoquer ses propres souvenirs et faire appel à ceux des autres pour trouver non des définitions, mais des points de comparaison. — Quand Mme Montravers quitta l'abbé Bernard, elle était une femme nouvelle, et Diane la voyant transfigurée par une joie grave, lui demanda en l'embrassant: — Qu'as-tu donc, mère? — J'ai trouvé Dieu, répondit la jeune femme. — A l'heure du dîner, Mme Montravers et sa fille descendirent. Elles portaient les toilettes fort simples, que le banquier regarda avec un certain étonnement. — A continuer

J. P. O. LANGLOIS
MEUBLES I MEUBLES I
Le plus grand assortiment de meubles se trouve aux numéros 49 et 51 rue Richelieu, St-Jean, Q.

LAMOTHE ET GOYETTE
No 144, rue Richelieu
BUANDERIE LA MAIN
DE SAINT-JEAN
LAVAGE ET REPASSAGE
UNE SPECIALITE
Une visite est sollicitée.

SAVON DERMAL...
Pour les maladies de la peau
Guérison certaine. Traitement facile.

LE SAVON DERMAL
sert à laver la partie malade et la guérit infailliblement sans l'aide d'aucun médicament.
En vente partout.
En gros chez
LYMAN SON & CIE
MONTREAL.

EDOUARD MORIN
Pharmacien Chimiste
LABORATOIRE: 397, Rue St-Antoine, MONTREAL
ETABLI EN 1872

Terre à vendre
Bonne terre en ordre, bâtiments, maison, le tout en bon ordre. 130 arpents et 10 arpents de bon bois. Une autre terre de 56 arpents, 8 arpents de bois. Le tout en bon ordre. Conditions très faciles. Adressez, notaire Trudeau, St-Georges d'Henryville, Que.

M. GUILLET
A l'enseigne du gros BUFFALO, Rue Richelieu, St-Jean.
PRIX REDUITS

CORSETS
Lorsque vous achetez vos corsets demandez le "P. D. CORSET"
Ils sont invariablement portés par les dames qui apprécient leur "Modèle" et leur élégance.
Ils sont découpés de façon à donner au buste de la "Grâce et de la Beauté."
Essayez-en un.
Nous les trouverez seulement chez
J. McCALL, RICHIEU ET ST-JACQUES
Saint-Jean, Que.

Dr. A. LaRoque, D.D.S., L.D.S.
Gradué du Collège dentaire de Philadelphie.
Dents extraites sans aucune douleur. Spécialité d'aurifications des dents. Dudge Work.
Tout ouvrage garanti.
A. LaRoque, D.D.S., L.D.S.,
No 44, rue St-Jacques, Saint-Jean

Gazette Weekly
Un des meilleurs journaux hebdomadaires du Canada
FARM & HOME
Une splendide revue d'agriculture, publiée deux fois par mois, 21 numéros par an, 110 pages, tout format un volume d'un dollar et 50 pages, et

CHAMBERS ENCYCLOPEDIA
Contenant 700 pages de lecture et plus de 130 illustrations, le tout sera envoyé sans réclamation de

75c
N'oubliez pas que nous envoyons les livres gratuits aux personnes qui nous envoient un bon billet de 75c.

La Banque des Marchands
DU CANADA
CAPITAL \$6,000,000.
FONDS DE RESERVE \$3,000,000.
Bureau principal: Montréal—Succursales de Saint-Jean.

MENTHOL
D&L
PLASTER
Nous garantissons que ces Plasters allégeront la douleur plus vite que tout autre emplâtre. Mis en boîtes de 5 cts ou en rouleaux d'une verge de long, au prix de \$1. Dans les pharmacies on peut couper toutes les dimensions. Dans chaque famille on devrait en avoir sur présentation de certificats de leurs curés à la gare de Québec. DAVIS & LAWRENCE CO., LTD., MONTREAL. Dépositaires des contre-façons.

CHEMIN DE FER QUEBEC ET DU LAC ST-JEAN
4 EXCURSIONS DE CULTIVATEURS 4
de toutes les parties de la province de Québec
—au—
LAC ST-JEAN
durant la saison des récoltes. Départ de Québec à 8.40 a. m. mercredi
Mercredi, le 28 Septembre et à 7.00 p. m.
Samedi, 15 Octobre 1898
Prix du passage de Québec à Roberval et retour \$2.50 première classe, \$1.50 2e classe.
Les billets sont bons pour revenir dans la course d'un mois.
Les billets ne seront vendus à ces prix qu'aux cultivateurs de bonne foi ou autres ayant examiné les terres et sur présentation de certificats de leurs curés à la gare de Québec.
Le Rév. Jos. Marquis, agent de colonisation, accompagnera l'excursion du 14 Septembre.
Pour plus amples détails s'adresser à
M. L. E. CARUFEL,
1546, Rue Notre-Dame, Montréal

CHS A. LAROCQUE
Photographies de tous genres
Portrait au Crayon, au Pastel, sur Soie etc. Photographies de tous genres exécutées avec soin et à très bas prix.

LEAU DE FLORIDE
Murray & Lanman
EST LE PLUS DOUX,
LE PLUS DELICIEUX, LE PLUS RAFRAICHISSANT ET LE PLUS PERSISTANT
DE TOUS LES PARFUMS POUR LE
Mouchoir, la Toilette et le Bain.
CHEZ TOUS LES
PHARMACIENS, DROGUISTES, PARFUMIERS ET NEGOCIANTS.

Le triomphe incontesté
Le triomphe du BAUME RHUMAL est incontesté, c'est le spécifique par excellence contre le croup et la coqueluche.